MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 50 17 janvier 2003

SOMMAIRE

Acelux S.C.A. Holding, Luxembourg	2380	(The) Egypt Trust, Sicaf, Luxembourg	2365
African Football Management (European Branch)		Equen S.A., Luxemburg	2381
S.A., Luxembourg	2395	Europlâtre, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	2393
African Football Management (European Branch)		Everest Fund, Sicav, Luxembourg	2363
S.A., Luxembourg	2395	Far East Medical Holding S.C.A., Luxembourg	2396
Anfe Financing International S.A., Luxembourg	2363	Far East Medical Holding S.C.A., Luxembourg	2396
APIN S.A.H., Luxembourg	2379	Far East Medical Holding S.C.A., Luxembourg	2396
APIN S.A.H., Luxembourg	2379	Feller Consult S.A., Luxembourg	2381
Association de Participants Holding S.A., Luxem-		Feller Consult S.A., Luxembourg	2381
bourg	2366	Fidinvest S.A., Luxembourg	2364
Astrée Investissements, S.à r.l., Luxembourg	2359	Fontanina Holding S.A., Luxembourg	2367
Atex Finance S.A., Luxembourg	2368	Fontanina Holding S.A., Luxembourg	2367
Avonla Korea I Holdings (Luxembourg), S.à r.l.,		Gestiolux S.A.H., Luxembourg	2377
Luxembourg	2373	Global Smart Solutions S.A., Luxembourg	2394
Avonla Korea II Holdings (Luxembourg), S.à r.l.,		Greenfin Holding S.A., Luxembourg	2372
Luxembourg	2375	Horaine S.A.H., Luxembourg	2376
Beniga Holding, S.à r.l., Luxembourg	2374	I.C.M. Promotion S.A., Impression Concept Mar-	
Boston Technology Luxembourg S.A.H., Luxem-		keting Promotion S.A	2393
bourg	2376	Immo-Euro S.A., Luxembourg	2380
Brabaico S.A.H., Luxembourg	2378	KA Communications, S.à r.l., Luxembourg	2388
Brabaico S.A.H., Luxembourg	2378	KA Communications, S.à r.l., Luxembourg	2388
Cedona S.A., Luxembourg	2379	Laccolith S.A., Luxembourg	2364
Cedona S.A., Luxembourg	2379	Laurasia Holding S.A., Luxembourg	2367
Christian Gretsch, S.à r.l., Luxembourg	2384	(Le) Lion S.A.H., Luxembourg	2369
Christian Gretsch, S.à r.l., Luxembourg	2384	Logos Invest Holding S.A., Luxembourg	2366
Christian Gretsch, S.à r.l., Luxembourg	2384	Lormet S.A., Luxembourg-Limpertsberg	2392
Circles Group S.A., Luxembourg	2400	Lubeh Holding S.A., Luxembourg	2370
COPIE, Compagnie de Promotions des Investisse-		Medical Founders Holding S.A., Luxembourg	2377
ments Européens S.A.H., Luxembourg	2368	Metex S.A., Luxembourg	2376
COPIE, Compagnie de Promotions des Investisse-		Midget S.A.H., Luxembourg	2376
ments Européens S.A.H., Luxembourg	2371	NautaDutilh (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	2354
Copralim S.A.H., Luxembourg	2368	NSI S.A., Newstarch Investments S.A., Luxem-	
Copralim S.A.H., Luxembourg	2378	bourg	2377
Crêche La Licorne, S.à r.l., Luxembourg-Neudorf.	2386	NSI S.A., Newstarch Investments S.A., Luxem-	
Dexia Equities L, Sicav, Luxembourg	2383	bourg	2377
Dinvest Two, Sicav, Luxembourg	2371	Omnion S.A., Luxembourg	2381
Dinvest Two, Sicav, Luxembourg	2371	Pafint Holding S.A., Luxembourg	2365
Disi S.A., Luxembourg	2356	Pafint Holding S.A., Luxembourg	2365
Egon Finance S.A., Luxembourg	2364	Pafint Holding S.A., Luxembourg	2365
Foon Holding S.A. Luxembourg	2364	Palomar S.A. Holding, Luxembourg	2369

Panino Bar, S.à r.l., Luxembourg	2370	Starfield Luxembourg S.A., Luxembourg	2383
Parc Bellevue, S.à r.l., Luxembourg	2370	Stefinlux S.A.H., Luxembourg	2374
(Le) Pavillon du Parc Belair, S.à r.l., Luxembourg.	2370	Stefinlux S.A.H., Luxembourg	2374
Piment International S.A., Luxembourg	2358	T.O. Transoil Finance S.A., Luxembourg	2373
ProLogis European Finance III, S.à r.l., Luxem-	2000	T.O. Transoil Group S.A., Luxembourg	2372
bourg	2394	Technoprocess, S.à r.l., Luxembourg	2371
ProLogis European Finance III, S.à r.l., Luxem-	207.	Tourism Marketing Services, S.à r.l., Esch-sur-Al-	20
bourg	2394	zette	2370
ProLogis European Finance, S.à r.l., Luxembourg.	2389	Tramacor S.A.H., Luxembourg	2369
ProLogis European Finance, S.à r.l., Luxembourg.	2389	Tramacor S.A.H., Luxembourg	2378
ProLogis European Holding II, S.à r.l., Luxem-		Trans Fiduciaire Advisory Company S.A., Luxem-	
bourg	2390	bourg	2372
ProLogis European Holding II, S.à r.l., Luxem-		U.F.F. International S.A., Luxembourg	2373
bourg	2390	UBS (Lux) Equity Sicav, Luxembourg	2367
ProLogis European Holding III, S.à r.l., Luxem-		UBS (Lux) Strategy Sicav, Luxembourg	2374
bourg	2391	Union de Gestion et de Participations S.A.H., Lu-	
ProLogis European Holding III, S.à r.l., Luxem-		xembourg	2368
bourg	2391	Val Camonica S.A.H., Luxembourg	2368
ProLogis European Holding IV, S.à r.l., Luxem-		Val Camonica S.A.H., Luxembourg	2380
bourg	2395	Vanguard International S.A.H., Luxembourg	2366
ProLogis European Holding V, S.à r.l., Luxem-		Vermietungsgesellschaft Objekt Belair, G.m.b.H.,	
bourg	2385	Luxembourg	2384
ProLogis European Holdings, S.à r.l., Luxembourg	2387	Vermietungsgesellschaft Objekt Belair, G.m.b.H.,	
ProLogis European Holdings, S.à r.l., Luxembourg	2387	Luxembourg	2385
ProLogis Realty I, S.à r.l., Luxembourg	2380	Vermietungsgesellschaft Objekt Belair, G.m.b.H.,	
Queensland S.A.H., Luxembourg	2369	Luxembourg	2385
Rhodialux S.A., Luxembourg	2386	Vermietungsgesellschaft Objekt Belair, G.m.b.H.,	
Rofi S.A., Luxembourg	2375	Luxembourg	2385
Rofi S.A., Luxembourg	2375	Vermietungsgesellschaft Objekt Groussgaasseck,	
Rofi S.A., Luxembourg	2375	G.m.b.H., Luxembourg	2382
S.C.I. Medhi, Luxembourg	2366	Vermietungsgesellschaft Objekt Groussgaasseck,	
Savoie Investments S.A.H., Luxembourg	2369	G.m.b.H., Luxembourg	2382
Schmierstoffcenter S.A., Olm	2355	Vermietungsgesellschaft Objekt Groussgaasseck,	
Sibinvest S.A.H., Luxembourg	2397	G.m.b.H., Luxembourg	2382
Sibinvest S.A.H., Luxembourg	2400	Vermietungsgesellschaft Objekt Groussgaasseck,	
Société Européenne d'Aquaculture, S.à r.l., Lu-		G.m.b.H., Luxembourg	2382
xembourg	2393	Walmark S.A., Luxembourg	2383
Spring Multiple, S.à r.l., Luxembourg	2376		

NautaDutilh (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 94A, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 88.915.

L'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes en date du 29 novembre 2002:

- 1) Le nombre des gérants est porté de un (1) à trois (3) avec effet au 3 décembre 2002.
- 2) Sont nommés gérants de la société à partir du 3 décembre 2002 et pour une durée indéterminée:
- a) Monsieur Job van der Have, managing partner de l'associé unique, demeurant à Breda (NL), 187 Ginnekenweg;
- b) Monsieur Joan van Marwijk Kooy, chairman de l'associé unique, demeurant à Rotterdam (NL), 42, van Somerenweg.

Le mandat de gérant de Monsieur Derk Prinsen, Meester en de Rechten, demeurant à Walferdange est confirmé pour une durée indéterminée.

3) L'adresse du siège social est transférée à Luxembourg, 8, place Dargent avec effet au 3 décembre 2002.

Luxembourg, le 3 décembre 2002.

Pour extrait conforme

La Société

Par mandat

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 98, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92880/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

SCHMIERSTOFFCENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8333 Olm, 14, rue A. Lincoln.

STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Marc Cravatte, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu

- 1) Monsieur Alphonse Arend, employé privé, demeurant à L-8333 Olm, 14, rue Abraham Lincoln;
- 2) Monsieur Henri Lince, commerçant, demeurant à B-6900 On (Marche-en-Famenne), rue d'Antiémont, 8;
- 3) Monsieur Armand Lince, commerçant, demeurant à B-6900 On (Marche-en-Famenne), rue d'Antiémont, 8.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils ont convenu de constituer:

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SCHMIERSTOFFCENTER S.A. Cette société aura son siège à Olm.

La société est constituée pour une durée illimitée.

- **Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'un commerce de produits pétroliers, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet social ou de nature à en favoriser la réalisation.
- Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions de trois cent dix Euros (310,- EUR) chacune.

Les actions ont été souscrites comme suit:

 1) par Monsieur Alphonse Arend, prénommé, trente quatre actions
 34

 2) par Monsieur Henri Lince, prénommé, trente trois actions
 33

 3) par Monsieur Armand Lince, prénommé, trente trois actions
 33

 Total: cent actions
 100

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euro (31.000) se trouve dès-à-présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Les actions sont et resteront nominatives.

Art. 4. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'accord des associés représentant au moins les trois/quarts (3/4) du capital social.

Elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord des associés représentant au moins les trois/quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Toutefois, aucun agrément n'est requis en cas de transmission pour cause de mort au conjoint survivant ou à des descendants en ligne directe.

Dans tous les cas où la cession n'est pas libre, les associés restants auront un droit de préférence pour le rachat ou la reprise des parts de l'associé cédant ou décédé. Ce droit de préférence bénéficiera aux co-associés, au prorata de leur participation préalable au capital social.

Le rachat sur base de ce droit de préférence devra être effectué dans les trente (30) jours de la notification du projet de cession entre vifs, ou de l'événement donnant lieu à transmission des parts pour cause de mort.

Faute d'agrément d'un nouvel associé pour reprendre les parts à transférer, et faute d'exercice amiable du droit de préférence par un ou plusieurs des associés restants, les parts en instance de mutation devront être reprises par tous les associes restants au prorata de leur participation préalable au capital social.

La valeur des parts sera fixée sur base du dernier bilan social. En cas de désaccord sur la valeur des parts à céder, celle-ci sera déterminée par un expert à désigner par le président du Tribunal d'Arrondissement compétent.

- Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six (6) ans. Les administrateurs sont rééligibles.
- **Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

- Art. 7. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent. A l'égard des tiers la société se trouve engagée, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs.
- Art. 8. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.
- Art. 9. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes, conformément aux conditions prévues par l'article 72-2 de la loi coordonnée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

- Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le 1^{er} janvier 2003 et finit le 31 décembre de la même année.
- **Art. 11.** L'assemblée des actionnaires de la société regulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.
- Art. 12. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social, ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le dernier jeudi du mois de mai à 20.00 heures et pour la première fois en l'année 2004.
- **Art. 13.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Constatation

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme mille cent euros (1.100,-EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la société est fixée à L-8333 Olm, 14, rue Abraham Lincoln.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans le pays du siège statuaire.

- 2. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 3. Sont nommés administrateurs pour une durée de trois (3) ans:
- a) Monsieur Alphonse Arend, employé privé, demeurant à L-8333 Olm, 14, rue Abraham Lincoln;
- b) Monsieur Henri Lince, commerçant, demeurant à B-6900 On (Marche-en-Famenne), rue d'Antiémont, 8;
- c) Monsieur Armand Lince, commerçant, demeurant à B-6900 On (Marche-en-Famenne), rue d'Antiémont, 8.
- 4. Est nommé administrateur-délégué, Monsieur Alphonse Arend, prénommé.
- 5. Est nommé commissaire pour une durée de trois (3) ans, Madame Diane Muller, administrateur de société, épouse de Monsieur Alphonse Arend, demeurant à L-8333 Olm, 14, rue Abraham Lincoln.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Arend, H. Lince, A. Lince, M. Cravatte.

Enregistré à Diekirch, le 25 octobre 2002, vol. 610, fol. 28, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour copie conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 5 novembre 2002.

M. Cravatte.

(91767/205/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2002.

DISI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

STATUTS

L'an deux mille deux, le trois décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu

- 1.- La société UVENSIS S.A., avec siège social à Tortola, Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town (Iles Vierges Britanniques).
- 2.- La société QUESTINA S.A., avec siège social à Tortola, Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town (Iles Vierges Britanniques).

Toutes les deux sont ici dûment représentées par Monsieur Gilles Bouneou, maître en droit, demeurant profession-nellement à L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1er. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de DISI S.A. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'intermédiaire et le conseil en matière de prestations de services dans le domaine de la protection de personnes et de biens.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

- Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.
 - Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

- Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- **Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois d'avril à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.
 - Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.
- Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

- **Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.
- Art.13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2002.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2003.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1 La société UVENSIS S.A., prédésignée, cinquante actions	50
2 La société QUESTINA S.A., prédésignée, cinquante actions	50
Total: cent actions	00

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) en numéraire de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille deux cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelées aux fonctions d'administrateurs:
- a) La société UVENSIS S.A., avec siège social à Tortola, Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town (Iles Vierges Britanniques);
- b) La société QUESTINA S.A., avec siège social à Tortola, Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town (Iles Vierges Britanniques);
 - c) Madame Caroline Sanz, employée privée, demeurant à F-94000 Saint Maur des Fossés (France).
 - 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Bernard Pranzetti, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

- 4) Les mandats des administrateurs et commissaires prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.
- 5) Le siège social est établi à L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
- 6) Faisant usage de la faculté offerte par l'article 6 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Madame Caroline Sanz, prénommée, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Bouneou, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 décembre 2002, vol. 520, fol. 95, case 10. - Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 décembre 2002.

J. Seckler.

(91764/231/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2002.

PIMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 66.456.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 15, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PIMENT INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

(92531/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ASTREE INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

In the year two thousand two, on the fourth of December.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

QUEBEC NOMINEES LIMITED, having its registered office in British Virgin Islands, Tortola, P.O. Box 3483, here represented by Mr Patrice Gallasin, lawyer, residing in F-57330 Hettange-Grande, 1, rue de la République, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in their hereabove stated capacities, has drawn up the following Articles of Incorporation of a limited liability company:

Title I. Obiect, Duration, Name, Registered Office

- **Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares and all those who may become partners in future, a Company with limited liability which shall be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.
- **Art. 2.** The purposes of the company are the acquisition of interests in any form whatsoever in other Luxembourg or foreign companies and any other investment form, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of securities of any kinds, the management, supervision and development of these interests.

The company may participate in the organization and development of any industrial or trading company and may grant its assistance to such company in the form of loans, guarantees or in any other way. It may borrow and lend monies with or without providing for interest payments, issue bonds and any other kind of debentures.

The company may carry out all transactions relating to movable assets or real estate or those being of a financial, industrial, commercial or civil nature, which are directly or indirectly linked to its corporate purpose.

It may achieve its purpose either directly or indirectly, by acting in its own name or for account of a third party, alone or in co-operation with others and carry out any operation which promotes its corporate purpose or the purpose of the companies in which it holds interests.

Generally the company may take any control or supervision measures and carry out any operation which is regarded useful for the achievment of its purpose and its goal.

- Art. 3. The Company is established for an unlimited duration.
- Art. 4. The company is incorporated under the name of ASTREE INVESTISSEMENTS, S.à r.l.
- **Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

Title II. Share Capital, Shares

- **Art. 6.** The Company's capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500,-) represented by one hundred (100) shares with a par value of one hundred twenty-five Euros (€ 125.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.
- Art. 7. The capital may be changed at any time by agreement of a majority of partners representing three quarter of the capital at least.

The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing partner, in proportion to their part in the capital represented by their shares.

- **Art. 8.** Each share gives rights to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.
- Art. 9. The Company will recognise only one holder per share. The joint holders have to appoint a sole representative towards the Company.
 - Art. 10. Shares can be freely transferred by the sole participant, as long as there is only one participant.

In case there is more than one participant, the Company's shares are freely transferable between partners. Inter vivos, they may only be disposed of the new partners following the passing of a resolution of the partners in general meeting, with a majority amounting to three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the same approval is required to transfer shares to new partners. This approval however is not required in case the parts are transferred either to ascendants, descendants or the surviving spouse.

Art. 11. The partner who wants to cede all or part of his shares must inform the other partners by registered snail and indicate the number of parts which transfer is demanded, the names, first names, professions and residences of the proposed transferees.

Thereupon the other partners have a right of pre-emption for the redemption of the Shares which transfer was proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each partner. By not exercising, totally or partly, his right of pre-emption, a partner increases the other partner's rights.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus is, in the absence of agreements, allocated by drawings. The partner who plans on exercising his right of pre-emption, must inform the other partners by registered mail in the two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of pre-emption.

For the exercise of the right originating from the increase, partners will be entitled to an additional month starting at the expire of the two-months term granted to the partners for making public their intention about the exercise of their right of pre-emption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between assignor and assignee(s), failing agreement by a qualified accountant designated by mutual consent between assignor and assignee(s), in case of disagreement by an independent expert named at the request of the prosecuting part by the tribunal of commerce which has jurisdiction over the registered office of the Company.

The expert will report about the determination of the price during the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission

- Art. 12. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the partners will not bring the Company to an end.
 - Art. 13. Neither creditors nor heirs may for any reason seal assets or documents of the Company.

Title III. Management

Art. 14. The Company is managed by one or several managers, not necessarily partners. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's object. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of partners which fixes the term of their office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the individual signature of any manager.

- Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason, does not bring the winding-up of the Company.
- **Art. 16.** The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.
- **Art. 17.** Each partner may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner has as many votes as he holds or represents shares.
- **Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by partners owning more than half of the share capital.
 - Art. 19. The Company's year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December.
- **Art. 20.** Each year on the thirty-first of December the books are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.
- **Art. 21.** Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used free by the partners.

Title IV. Dissolution, liquidation

- Art. 22. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the general meeting of partners which shall determine their powers and their compensation.
- Art. 23. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the partners refer to the existing laws.

Subscription and payment

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on 31 December 2003.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred Euro (1,500.-EUR).

General meeting of partners

Immediately after the incorporation of the Company, the partner, representing the entire subscribed capital has passed the following resolutions:

- 1) Are appointed managers of the Company for an indefinited period:
- Mr Dirk C. Oppelaar, lawyer, residing in L-2410 Luxembourg, rue Reckenthal, 62,
- Mr Bart Zech, lawyer, residing in F-57570 Rodemack, 3, chemin de la Glèbe.
- 2) The Company is validly bound by the individual signature of the managers.
- 3) The Company shall have its registered office in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le quatre décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, soussigné.

A comparu:

QUEBEC NOMINEES LIMITED, ayant son siège social à British Virgin Islands, Tortola, P.O. Box 3483, ici représentée par Mr Patrice Gallasin, juriste, demeurant à F-57330 Hettange-Grande, 1, rue de la Répulique, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier. - Objet, durée, dénomination, siège

- Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le comparant et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.
- Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

- **Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.
- Art. 4. La société prend la dénomination de ASTREE INVESTISSEMENTS, S.à r.l.
- Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou en tout autre pays.

Titre II. - Capital social, parts sociales

- **Art. 6.** Le capital est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-€) représentée par cent (100) parts sociales, d'une valeur de cent vingt-cinq euros (125,-€) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.
- **Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représentent leurs parts sociales.
- Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.
- Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.
- Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles par l'unique associé, aussi longtemps qu'il y a uniquement un seul associé.

S'il y a plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, profession et domicile des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partie, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas; les parts sociales ne pourront être fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice de droits procédant de l'accroissement, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) acquéreur(s), et à défaut par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) acquéreur(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

- Art. 12. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.
- **Art. 13.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Titre III. - Administration

Art. 14. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La société n'est engagée en toutes circonstances, que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

- Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.
- **Art. 16.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
- **Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.
- Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.
 - Art. 19. L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- **Art. 20.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.
- Art. 21. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

- **Art. 22.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:	
1. QUEBEC NOMINEES LIMITED, prenamed	100
Total parts sociales:	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500 €) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2003.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à mille cinq cents Euro (1.500,- EUR).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:
- Monsieur Dirk C. Oppelaar, juriste, demeurant à L-2410 Luxembourg, rue Reckenthal, 62.
- Monsieur Bart Zech, juriste, demeurant à F-57570 Rodemack, 3, chemin de la Glèbe.
- 2) La société est engagée en toute circonstances par la signature individuelle de chaque gérant.
- 3) La société aura son siège social L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

Dont acte, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Gallasin, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 16CS, fol. 11, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 décembre 2002.

P. Bettingen.

(91768/202/265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2002.

ANFE FINANCING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 73.537.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

ANFE FINANCING INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(92497/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

EVEREST FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 52.098.

Extract of the resolutions taken by the Board of Directors of EVEREST FUND by circular way effective 25 November 2002

- The resignation of Mr Najeeb H.M. Al-Saleh as a director of the company is accepted,
- Mr Dayanand Shetty is nominated as a director in replacement of Mr Najeeb H.M. Al-Saleh,
- Mr Dayanand Shetty will terminate his predecessor's mandate,
- It will be proposed to the next general meeting of the shareholders to ratify the co-option of Mr Dayanand Shetty in replacement of Mr Najeeb H.M. Al-Saleh,
 - The resignation of Mr Iqbal G. Mamdani and of Mr Ebrahim Sharif Alsayed as director of the company is accepted.

Certified true extract

For EVEREST FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 7, case 2. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92536/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

EGON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.468.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

EGON FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(92498/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

EGON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.785.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

EGON HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(92499/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

FIDINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 31.154.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

FIDINVEST S.A.

Signature / Signature / Signature

Administrateurs

(92503/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

LACCOLITH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 32.369.

_ ~

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 3, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Extraits de l'assemblée générale du 25 novembre 2002

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés - 24.365.938,-

Administrateurs

M. Edouard Lux, demeurant à Luxembourg.

M. Eric Lux, demeurant à Hesperange.

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l., avec siège à 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Commissaire aux comptes

ABAX AUDIT, S.à r.l.,L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

(92525/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

PAFINT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 40.359.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

PAFINT HOLDING S.A.

M. Paganini / A. Renard

Administrateurs

(92500/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

PAFINT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 40.359.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

PAFINT HOLDING S.A.

M. Paganini / A. Renard

Administrateurs

(92501/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

PAFINT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 40.359.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

PAFINT HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateurs

(92502/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

THE EGYPT TRUST, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 55.584.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 20 August 2002

The present extract cancels and replaces the one deposed on September 6, 2002:

- a dividend of USD 0.21 per share will be paid on 5 September 2002 to the shareholders on record on 21 August 2002 for the fiscal year ended 31 March 2002,
- the resignation of Mr Hafiz El-Gandhour is noted and the co-option of Mr Mohamed Hassanien as director in replacement of Mr Hafiz El-Gandhour is ratified,
- Mr Ibrahim Ahmed Kamel, Mr Michael Beckett, Mr Michael Tait, Mr Alexander E. Zagoreos, Mr Gamal Hosny Mubarak and Mr Mohamed Hassanien are re-elected as directors for a new term of one year, ending at the annual general meeting of 2003.

Certified true extract

For THE EGYPT TRUST

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 7, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92535/526/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

VANGUARD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 24.961.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

VANGUARD INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateurs

(92504/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

LOGOS INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 58.006.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

LOGOS INVEST HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateurs

(92505/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ASSOCIATION DE PARTICIPANTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.753.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

ASSOCIATION DE PARTICIPANTS HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateurs

(92508/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

S.C.I. MEDHI, Société Civile Immobilière.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Bertholet.

EXTRAIT

Suite à une cession de parts sociales intervenue en date du 5 décembre 2002, les cent (100) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la société sont détenues comme suit:

1. GOLDFIN, société anonyme de droit marocain, avec siège social à Rabat (Maroc),

2. Madame Khadija El Kadiri, administrateur de sociétés, demeurant à Rabat (Maroc),

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Pour copie conforme

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 10, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92552/256/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

FONTANINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.881.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

FONTANINA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateurs

(92506/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

FONTANINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.881.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

FONTANINA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateurs

(92507/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

LAURASIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 15.268.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

LAURASIA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateurs

(92509/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

UBS (LUX) EQUITY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.386.

Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 100, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 20 septembre 2002

- Messrs Andreas Jacobs et Gilbert Schintgen sont nommés comme nouveaux administrateurs, en remplacement de Messrs Albert Gnand et John Glesener pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de l'année 2003.
- Messrs Heinz Hämmerli, Mario Cueni et Manuel Hauser sont renommés comme administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de l'année 2003.
- PricewaterhouseCoopers est renommé comme commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de l'année 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

UBS (LUX) EQUITY SICAV

M. Hauser / G. Schintgen

(92595/027/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ATEX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 65.456.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

ATEX FINANCE S.A.

Signature

(92510/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COPIE, COMPAGNIE DE PROMOTIONS DES INVESTISSEMENTS EUROPEENS S.A.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 34.188.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92513/550/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COPRALIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 58.151.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92514/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

VAL CAMONICA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 35.734.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92515/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

UNION DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 38.230.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92516/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

TRAMACOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 45.615.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92517/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

SAVOIE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 29.223.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92518/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

QUEENSLAND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 48.364.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92519/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

PALOMAR S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 13.940.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92520/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

LE LION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 28.440.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92521/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

LUBEH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 12.668.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92522/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

LE PAVILLON DU PARC BELAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 113, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 43.115.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société à responsabilité limitée

Signature

(92524/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

PARC BELLEVUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 111, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 58.555.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société à responsabilité limitée

Signature

(92526/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

PANINO BAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 134, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 49.538.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société à responsabilité limitée

Signature

(92527/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

TOURISM MARKETING SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 89.861.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 3, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société à responsabilité limitée

Signature

(92528/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

TECHNOPROCESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 26, rue de Hesperange.

R. C. Luxembourg B 27.409.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 3, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société à responsabilité limitée

Signature

(92529/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

DINVEST TWO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 72.546.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 7, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour DINVEST TWO

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(92530/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

DINVEST TWO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 72.546.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of October 30, 2002

It was resolved:

- to re-elect Messrs David St-George, Daniel de Picciotto, André Schmit, Reiko Isaac, Laurent Reiss, Philip Hildebrand and Daniel Van Hove as Directors for a new term of one year, ending at the Annual General Meeting of 2003.

Certified true exact

For DINVEST TWO

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 7, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92537/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COPIE S.A., COMPAGNIE DE PROMOTIONS DES INVESTISSEMENTS EUROPEENS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 34.188.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 3 septembre 2002

Les mandats de Messieurs Emile Vogt, Jacques Reckinger et René Schlim, administrateurs et de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., commissaire aux comptes, venant à échéance lors de la présente assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une durée de six ans.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92567/550/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

GREENFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin. R. C. Luxembourg B 58.277.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire reportée du 16 décembre 2002

Sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans à savoir jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2008, les mandats de:

- Mesdames Sylvie Theisen, Eliane Irthum et Monsieur Manuel Hack en tant qu'administrateurs de la société;
- La société ACCOFIN SOCIETE FIDUCIAIRE, S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes.

Pour extrait sincère et conforme GREENFIN HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 9, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92533/788/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

TRANS FIDUCIAIRE ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 86.117.

Extract of the resolutions taken by the Board of Directors of TRANS FIDUCIAIRE ADVISORY COMPANY by circular way effective on November 19, 2002

It is resolved:

- to accept the resignation of Mr Christian Kühne as director of the company,
- to co-opt Mr Marco Citterio as director in replacement of Mr Christian Kühne,
- that Mr Marco Citterio will terminate his predecessor's mandate,
- to propose to the next general meeting of the shareholders to ratify the co-option of Mr Marco Citterio.

Extract of the resolutions taken by the Board of Directors of TRANS FIDUCIAIRE ADVISORY COMPANY by circular way effective on November 20, 2002

It is resolved:

- to accept the resignation of Mr Mariangelo Bossone as director of the company,
- to co-opt Mr Filippo Labianca as director in replacement of Mr Mariangelo Bossone,
- that Mr Filippo Labianca will terminate his predecessor's mandate,
- to propose to the next general meeting of the shareholders to ratify the co-option of Mr Filippo Labianca.

Certified true extract

For TRANS FIDUCIAIRE ADVISORY COMPANY

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 7, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92534/526/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

T.O. TRANSOIL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim. R. C. Luxembourg B 82.337.

Il résulte des courriers recommandés adressés à la date de ce jour à la société que Madame Maggy Kohl et Monsieur Olivier Dorier ont démissionné avec effet immédiat de leurs fonctions d'administrateurs au sein du conseil d'administration de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des sociétés et associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Pour la société

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 15, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92538/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

T.O. TRANSOIL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue de Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 82.336.

Il résulte des courriers recommandés adressés à la date de ce jour à la société que Madame Maggy Kohl et Monsieur Olivier Dorier ont démissionné avec effet immédiat de leurs fonctions d'administrateurs au sein du conseil d'administration de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des sociétés et associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Pour la société

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 15, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92539/805/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

U.F.F. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Résolution circulaire du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration de U.F.F. INTERNATIONAL:

ABEILLE VIE, représentée par Monsieur Manuel Gomez

UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE, représentée par Monsieur Olivier Froc, agissant par la présente circulaire, laquelle est signée par tous les administrateurs:

- prend acte, avec effet au 6 septembre 2002, de la démission de Monsieur François Lesieur de sa fonction d'administrateur et de président de U.F.F. INTERNATIONAL, cette démission intervenant après celle de Monsieur Philippe Tizzoni en date du 2 mai 2002.

A l'unanimité, le conseil décide:

- de coopter Monsieur Hani Gresh, président directeur général d'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE, en qualité d'administrateur de UF.F. INTERNATIONAL, avec effet à ce jour, en remplacement de Monsieur François Lesieur démissionnaire, et d'en soumettre la ratification à la prochaine assemblée générale.
- de nommer Monsieur Hani Gresh, président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur François Lesieur.

A Paris, le 1^{er} octobre 2002.

ABEILLE VIE / UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 14, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92541/005/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

AVONLA KOREA I HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

Il résulte d'une cession de parts sociales que l'associé de la société:

- AVONLEA HOLDINGS LIMITED transfère 300 parts de la société avec valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune,
- à CEDARVALE HOLDINGS LIMITED avec siège social à Romasco Place, Wickhams Cay 1, Tortola, British Virgin Islands, qui à partir de ce jour est l'associé unique de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Pour copie conforme

L. Lazard

Avocat à la Cour

Pour AVONLA KOREA I HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

A. Steichen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 10, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92548/256/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

STEFINLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 41.124.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2002

Nomination du liquidateur: AMARALFIN S.A., avec siège social au 3, avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg.

Nomination du commissaire à la liquidation: FIDUCIAIRE CONTINENTALE avec siège social au 16, allée Marconi à L-2012 Luxembourg.

Décision de dissoudre la société par réunion de toutes les actions en une seule main et de tenir l'assemblée générale extraordinaire afin de mettre en liquidation la société citée.

Pour la société STEFINLUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 14, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92542/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

STEFINLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 41.124.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 14, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société STEFINLUX S.A., Société Anonyme Holding

Signature

(92546/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

BENIGA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 78.690.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 14, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société BENIGA HOLDING, S.à r.l.

Signature

(92544/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

UBS (LUX) STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 43.925.

Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 100, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 20 août 2002

- Messrs Andreas Jacobs et Gilbert Schintgen sont nommés comme nouveaux administrateurs, en remplacement de Messrs Albert Gnand et John Glesener pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de l'année 2003.
- Messrs Heinz Hämmerli, Mario Cueni et Manuel Hauser sont renommés comme administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de l'année 2003.
- PricewaterhouseCoopers est renommé comme commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de l'année 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

UBS (LUX) STRATEGY SICAV

M. Hauser / G. Schintgen

(92596/027/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ROFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 63.537.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2002

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour la société ROFI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 14, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92543/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ROFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 63.537.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2002

Nomination du liquidateur: ROLUB S.A., avec siège social au 3, avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg.

Nomination du commissaire à la liquidation: FIDUCIAIRE CONTINENTALE avec siège social au 16, allée Marconi à L-2012 Luxembourg.

Décision de dissoudre la société par réunion de toutes les actions en une seule main et de tenir l'assemblée générale extraordinaire afin de mettre en liquidation la société citée.

Pour la société ROFI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 14, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92540/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ROFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 63.537.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 14, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société ROFI S.A.

Signature

(92547/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

AVONLA KOREA II HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

Il résulte d'une cession de parts sociales que l'associé de la société:

- AVONLEA HOLDINGS LIMITED transfère 300 parts de la société avec valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune,

à SPINVEST HOLDINGS LIMITED avec siège social à Romasco Place, Wickhams Cay 1, Tortola, British Virgin Islands, qui à partir de ce jour est l'associé unique de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Pour copie conforme

L. Lazard

Avocat à la Cour

Pour AVONLA KOREA II HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

A. Steichen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 10, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92549/256/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

SPRING MULTIPLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 69.423.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 14, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SPRING MULTIPLE, S.à r.l.

Signature

(92545/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

METEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 39.637.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92553/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

MIDGET S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 30.339.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92554/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

HORAINE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 39.848.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92557/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

BOSTON TECHNOLOGY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 27.690.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92558/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

NSI S.A., NEWSTARCH INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 79.556.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92555/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

NSI S.A., NEWSTARCH INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 79.556.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 5 mars 2002

Les mandats de Messieurs Robert Reckinger, Emile Vogt et Jacques Reckinger, administrateurs et de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., commissaire aux comptes, venant à échéance lors de la présente assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une durée d'un an.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92563/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

GESTIOLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 31.032.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92559/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

MEDICAL FOUNDERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 63.792.

Extrait des résolutions adoptées en date du 13 novembre 2002, lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société

- La démission de Marc Pericoi en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Christophe Chapon, médecin, demeurant 90, avenue Charles de Gaulle, F-92200 Neuilly-sur-Seine, a été coopté en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration sera dorénavant composé comme suit:

- Gilles Celimene, avocat, demeurant 50, boulevard de Courcelles, F-75017 Paris;
- Stéphane Romano, médecin, demeurant 287, route des Gardes, F-92000 Meudon;
- Christophe Chapon, médecin, demeurant 90, avenue Charles de Gaulles, F-92200 Neuilly-sur-Seine.

Pour publication et réquisition

MEDICAL FOUNDERS HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 15, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92625/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

BRABAICO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 36.576.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92556/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

BRABAICO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 36.576.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 6 mai 2002

Les mandats de Messieurs Ghislain Brabant, Emile Vogt et Jacques Dreze, administrateurs et de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., commissaire aux comptes, venant à échéance lors de la présente assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une durée de six ans.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92562/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

TRAMACOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 45.615.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 4 juin 2002

Les mandats de Messieurs Robert Reckinger, Emile Vogt et Jacques Reckinger, administrateurs et de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., commissaire aux comptes, venant à échéance lors de la présente assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une durée d'un an.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92564/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COPRALIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 58.151.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 5 mars 2002

Les mandats de Messieurs Axel Wend, Frank Olivier Hay et Maître Jean Hoss, administrateurs venant à échéance lors de la présente assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une nouvelle durée d'un an.

Le mandat de la société anonyme MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG), commissaire aux comptes, venant à échéance lors de la présente assemblée, celle-ci décide de le renouveler pour une nouvelle durée d'un an.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92566/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

APIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 34.325.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92560/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

APIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 34.325.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 12 septembre 2002

Les mandats de Messieurs Robert Reckinger, Emile Vogt et Henri Grisius, Administrateurs et de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., Commissaire aux Comptes, venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une durée de six ans.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92561/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

CEDONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 66.177.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 4, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92572/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

CEDONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 66.177.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 16 avril 2002

Nominations statutaires

Conseil d'administration

- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, président,
- Monsieur Raymond Schoentgen, ingénieur commercial, demeurant à Arlon-Freylange (B), administrateur-délégué, avec le pouvoir d'engager la société sous sa seule signature individuelle,
 - Monsieur Sylvain Schmit, ingénieur civil, demeurant à Athus (B), administrateur.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 4, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92573/657/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

VAL CAMONICA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 35.734.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 11 juin 2002

Les mandats de Messieurs Robert Reckinger, Emile Vogt et Jacques Reckinger, administrateurs et de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., commissaire aux comptes, venant à échéance lors de la présente assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une durée de six ans.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92565/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ACELUX S.C.A. HOLDING, Société en commandite par actions.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 80.924.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 16 décembre 2002

Les mandats de Messieurs René Schlim, Enzo Liotino et Raoul Marques, membres du conseil de surveillance, venant à échéance lors de la présente assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une nouvelle durée d'un an.

Luxembourg, le 17 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92568/550/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

IMMO-EURO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 74.211.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 4, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92571/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis REALTY I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 77.938.

Pursuant to a share transfer agreement dated December 10, 2002 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e. ProLogis EUROPEAN FINANCE III, S.à r.l., have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE VII, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

December 16, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 100, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92617/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

FELLER CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 69.195.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 4, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(92570/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

FELLER CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 69.195.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 25 octobre 2002

Conseil d'administration

- Monsieur Alem Helias, sales manager, demeurant à Köln (D), président,
- Monsieur Cyrille Ambros, responsable logistique, demeurant à Rennes (F), administrateur,
- Monsieur Raymond Schoentgen, ingénieur commercial, demeurant à Arlon (B), administrateur.

Commissaire aux comptes

- Monsieur Sylvain Schmit, ingénieur civil, demeurant à Athus (B).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2002.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 4, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92574/657/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

OMNION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 48.039.

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 13 décembre 2002 que:

Le siège social de la société a été transféré à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 11, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92576/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

EQUEN S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxemburg, 26, rue Philippe II. H. R. Luxemburg B 76.550.

Herr Dr. Thomas Weimer wurde mit Wirkung vom 11. Dezember 2002 zum Verwaltungsratsvorsitzenden gewählt.

Herr Dr. Günter Okon legt mit Wirkung vom 17. Dezember 2002 sein Amt als Verwaltungsrat nieder.

Herr Robert Langmantel wird als Administrateur-Délégué der EQUEN S.A. bestätigt.

Luxemburg, den 18. Dezember 2002.

Unterschrift

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 8, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92588/756/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT GROUSSGAASSECK, G.m.b.H.,

Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 500.000.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 58.950.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 3, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour la Société

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

(92582/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT GROUSSGAASSECK, G.m.b.H.,

Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 500.000.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 58.950.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 3, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour la Société

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

(92583/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT GROUSSGAASSECK, G.m.b.H.,

Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.894,68.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 58.950.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 3, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour la Société

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

(92584/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT GROUSSGAASSECK, G.m.b.H.,

Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.894,68.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 58.950.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 3, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour la Société

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

(92585/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

DEXIA EQUITIES L, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 47.449.

Suite aux démissions de Monsieur Bernard Herman et de Madame Laurence Rapaillerie et aux nominations de Monsieur Hugo Lasat, Bernard Mommens et DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc-André Bechet, Directeur adjoint, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;
 - M. Joseph Bosch, Product Manager, DEXIA ASSET MANAGEMENT, Rue Royale 180, B- 1000 Bruxelles;
- M. Mario Guetti, Directeur, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;
- M. Daniel Kuffer, Directeur adjoint, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;
 - M. Jean-Yves Maldague, Directeur, DEXIA ASSET MANAGEMENT, Rue Royale 180, B-1000 Bruxelles;
 - M. Bernard Mommens, Directeur, DEXIA BANQUE, 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles;
- M. Hugo Lasat, Conseiller du Comité de Direction, DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;
 - M. Dominique Manderlier, Directeur, DEXIA BANQUE, 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles;
- DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., représentée par Monsieur Hugo Lasat et Jean-Yves Maldague, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour DEXIA EQUITIES L, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 12, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92577/006/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

WALMARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 51.397.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 4, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Signature.

(92589/756/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

STARFIELD LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 58.444.

Résolutions

Les soussignés:

La société GLOBAL BUSINESS CONSULTING S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg,

représentée par M. René Arama.

La société INDUSTRIAL BUSINESS FINANCE CORPORATION S.A., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg,

représentée par M. René Arama,

seules actionnaires de la société STARFIELD S.A.

Première résolution

Acceptent la démission de:

- a) M. Ghosh Amarendra Nath demeurant à CH-1201 Genève, 11 rue du Mont Blanc;
- b) La société CITY TRUST CORPORATION S.A., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg;
- c) La société GLOBAL TRADE AND PROJECT DEVELOPMENT S.A.H., avec siège social au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Deuxième résolution

Elles décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

- a) M. Michel Vaquerizo demeurant à F-78800 Houilles, 15 rue du Commandant Raynal;
- b) M. Georges Guy Orlando demeurant à F-93150 Le Blanc Mesnil, 119 avenue Pasteur;
- c) M. Patrick Marchault demeurant à F-93150 Le Blanc Mesnil, 19 square Jean Mermoz.

Troisième résolution

A la suite de cette résolution, le nouveau Conseil d'Administration se compose de:

- a) M. Michel Vaquerizo demeurant à F-78800 Houilles, 15 rue du Commandant Raynal;
- b) M. Georges Guy Orlando demeurant à F-93150 Le Blanc Mesnil, 119 avenue Pasteur;
- c) M. Patrick Marchault demeurant à F-93150 Le Blanc Mesnil, 19 square Jean Mermoz.

Rappel du régime des signatures

Assemblée Générale du 5 mars 1997 (constitution).

Art. 2. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature d'un administrateur.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 11, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92586/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

CHRISTIAN GRETSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

R. C. Luxembourg B 42.707.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

(92598/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

CHRISTIAN GRETSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

R. C. Luxembourg B 42.707.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

(92597/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

CHRISTIAN GRETSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

R. C. Luxembourg B 42.707.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 7, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

(92592/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée. Capital social: LUF 500.000.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 58.949.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 3, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour la Société

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

(92578/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée. Capital social: LUF 500.000.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet. R. C. Luxembourg B 58.949.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 3, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour la Société

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

(92579/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 58.949.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 3, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour la Société

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

(92580/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 58.949.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 578, fol. 3, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour la Société

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

(92581/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.848.

Pursuant to a share transfer agreement dated November 30, 2002 four thousand shares held in the Company by its sole shareholder, i.e. ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

December 16, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 100, case 6. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92618/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

RHODIALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 79.950.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2000 du 5 décembre 2002

MM. les actionnaires de la société anonyme RHODIALUX S.A., au capital de 8.067.980 LUF dont le siège social est 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social.

Ils reconnaissent avoir été régulièrement convoqués.

A été dressé une feuille de présence, laquelle a été signée des actionnaires présents représentant l'intégralité du capital.

- M. Lesaffre Jérôme, préside l'assemblée.
- M. Floch Alain, est désigné comme secrétaire.
- M. Husson Didier, est appelé pour remplir les fonctions de scrutateur.

Monsieur le Président constate d'après la feuille de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés. L'assemblée générale réunissant la totalité des actions est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose au bureau de l'Assemblée:

- 1. la feuille de présence;
- 2. les statuts de la société;
- 3. le bilan et le compte des Pertes et Profits au 31 décembre 2000;
- 4. le rapport du commissaire aux comptes.

Monsieur le Président déclare que le bilan, le compte des Pertes et Profits et le rapport du Commissaire aux comptes ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion. Il rappelle que l'assemblée générale a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1. lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2000;
- 2. approbation des comptes;
- 3. décharge à donner au Conseil d'Administration;
- 4. affectation du résultat de l'exercice 2000.

Monsieur le Président expose la situation de la société, et après échange de diverses observations de la part des actionnaires, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et celle du Commissaire aux comptes de l'exercice 2000, approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes en ce qui concerne l'exercice clos au 31 décembre 2000.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale affecte le résultat de l'année avec une perte de 133.120 LUF sur le compte résultats reportés. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau. Signature / Signature

Le secrétaire / Le scrutateur / Le président

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 11, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92587/000/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

CRÊCHE LA LICORNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1857 Luxembourg-Neudorf, 31, rue du Kiem. R. C. Luxembourg B 62.732.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, vol. 577, fol. 98, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Neudorf, le 20 novembre 2002.

Signature.

(92599/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.891.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 1, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représentée par P. Cassells

Gérant

(92601/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Share Capital: EUR 41,217,197.-.

 $Registered\ of fice:\ L-2449\ Luxembourg,\ 25B,\ boulevard\ Royal.$

R. C. Luxembourg B 70.891.

Annual General Meeting held in Luxembourg on December 3, 2002

Agenda:

- 1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
- 2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
- 3. Allocation of the results.
- 4. Discharge to the managers.
- 5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the profits of the financial year 2001 in the amount of EUR 106,452.- as follows:

- 5% of the net profits in the amount of EUR 5,323.- shall be allocated to the legal reserve
- the remaining amount shall be carried forward.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND

by P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on December 3, 2002

It was resolved that:

- 1. Discharge was granted the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.
 - 2. The profits of the financial year 2001 in the amount of EUR 106,452.- have been allocated as follows:
 - 5% of the net profits in the amount of EUR 5,323.- has been allocated to the legal reserve
 - the remaining amount has been carried forward.

December 3, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

Represented by P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 3 décembre 2002

Il a été décidé que:

- 1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2001.
 - 2. Les bénéfices de l'exercice social 2001 s'élevant à un montant de EUR 106.452,- ont été alloués comme suit:
 - 5% des bénéfices nets s'élevant à EUR 5.323,- ont été alloués à la réserve légale
 - le montant restant a été reporté.

Le 3 décembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représentée par P. Cassells

Géran

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 1, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92602/000/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

KA COMMUNICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 213, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 80.821.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 19 décembre 2002, vol. 139, fol. 59, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Signature.

(92610/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

KA COMMUNICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 213, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 80.821.

Cession de parts

Entre

Madame Suzanne Brettner, demeurant D-54668 Prümzurlay, 37, von der Heydenstrasse

ci-après dénommée «la cédante»

d'une part,

et

Monsieur Christoph Pauli, demeurant D-56332 Neuhaeusel, 32, Tannenweg, ci-après dénommé «le cessionnaire» d'autre part,

il est convenu ce qui suit:

- Art. 1er. Cession. Par les présentes, la cédante cède, délègue et transporte, sous les conditions ci-après stipulées, au cessionnaire qui accepte, cent vingt-cinq (125) parts sociales lui appartenant dans la société KA COMMUNICA-TIONS, société à responsabilité limitée au capital de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit (EUR 12.394,68) divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre euros soixante-dix-neuf (EUR 24,79) de valeur nominale chacune, dont le siège est à L-1420 Luxembourg, 213, avenue Gaston Diderich, et qui est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 80.821.
- **Art. 2. Prix de cession.** La présente cession est faite, consentie et acceptée moyennant le prix principal forfaitaire et irréductible du prix valeur bilan par part sociale cédée, ce dont bonne et valable quittance.
- Art. 3. Frais et Formalités. Tous les frais des présentes et ceux qui en seraient la suite ou la conséquence seront à la charge du cessionnaire qui s'y oblige.

Mention des présentes sera consentie partout où besoin sera. Pour remplir toutes formalités nécessaires, tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'un des originaux des présentes.

Signée à Luxembourg, en deux exemplaires le 12 décembre 2002.

Signature / Signature

La cédante / Le cessionnaire

Enregistré à Capellen, le 19 décembre 2002, vol. 139, fol. 59, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

(92612/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis EUROPEAN FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.892.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 1, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représentée par P. Cassells

Gérant

(92603/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis EUROPEAN FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Share capital: EUR 41,217,197.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 70.892.

Annual General Meeting held in Luxembourg on December 3, 2002

Agenda:

- 1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
- 2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
- 3. Allocation of the results.
- 4. Discharge to the managers.
- 5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the financial year 2001 in the amount of EUR 1,919,176.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of ProLogis EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l.

represented by ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

duly represented by P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on December 3, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from January 1, 2001 to December 31, 2001.

December 3, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

Represented by P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 3 décembre 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2001.

Le 3 décembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représentée par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 1, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92604/000/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis EUROPEAN HOLDING II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.783.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 1, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représentée par P. Cassells

Gérant

(92605/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis EUROPEAN HOLDING II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 78.783.

Annual General Meeting held in Luxembourg on December 6, 2002

Agenda

- 1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
- 2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
- 3. Allocation of the results.
- 4. Discharge to the managers.
- 5. Elections.
- 6. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001 having noted that the losses of the Company are in excess of half of the share capital.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001 and resolves, notwithstanding the losses of the Company, not to dissolve the Company and to continue its activities.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the extended financial year 2001 in the amount of EUR 31,035.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from November 3, 2000 to December 31, 2001.

Fifth resolution

The sole shareholder of the Company takes note that the term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., will expire on December 31, 2002.

The sole shareholder therefore resolves that the term of office of ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., shall not lapse on December 31, 2002 but shall continue for an unlimited period of time.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND

by P. Cassells

. Manager Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on December 6, 2002

It was resolved that:

- 1. Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from November 3, 2000 to December 31, 2001.
- 2. The term of office of the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., which should expire on December 31, 2002, has been extended for an unlimited period of time.

December 6, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

Represented by P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 6 décembre 2002

Il a été décidé que:

- 1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 3 novembre 2000 au 31 décembre 2001.
- 2. Le mandat du gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., lequel doit expirer le 31 décembre 2002, a été prorogé pour une durée illimitée.

Le 6 décembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représentée par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 1, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92606/000/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis EUROPEAN HOLDING III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.905.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 579, fol. 1, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représentée par P. Cassells

Gérant

(92607/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis EUROPEAN HOLDING III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Share capital: EUR 50,000.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 79.905.

Annual General Meeting held in Luxembourg on December 6, 2002

Agenda:

- 1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
- 2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
- 3. Allocation of the results.
- 4. Discharge to the managers.
- 5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves that the profits of the extended financial year 2001 in the amount of EUR 21,102.- will be allocated as follows:

- 5% of the net profits in the amount of EUR 1,055 shall be allocated to the legal reserve,
- the remaining amount shall be carried forward.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from December 15, 2000 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND by P. Cassells
Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on December 6, 2002

It was resolved that:

- 1. Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from December 15, 2000 to December 31, 2001.
 - 2. The profits for the extended financial year 2001 have been allocated as follows:
- 5% of the net profits in the amount of EUR 1,055.- has been allocated to the legal reserve and the remaining amount has been carried forward.

December 6, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

Represented by P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 6 décembre 2002

Il a été décidé que:

- 1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 15 décembre 2000 au 31 décembre 2001.
 - 2. Les bénéfices de l'exercice social étendu 2001 ont été alloués comme suit:
 - 5% des bénéfices nets s'élevant à un montant de EUR 1.055,- ont été alloués à la réserve légale,
 - le montant restant a été reporté.

Le 6 décembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représentée par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 1, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92609/000/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

LORMET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg-Limpertsberg, 11, rue des Glacis. R. C. Luxembourg B 67.160.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 15 novembre 2002

- Le siège de la société a été transféré du 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, à l'adresse suivante: Résidence Lycée, 11, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg-Limpertsberg.

Pour publication et réquisition

LORMET S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 15, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92626/717/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

EUROPLATRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 27, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 30.096.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, vol. 577, fol. 98, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 octobre 2002.

F. Rocha

Gérant Administratif

(92600/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

SOCIETE EUROPEENNE D'AQUACULTURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 23.879.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 97, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Signature.

(92608/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

I.C.M. PROMOTION S.A., IMPRESSION CONCEPT MARKETING PROMOTION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 75.473.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 10 décembre 2002 L'assemblée est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Monsieur Serge Atlan.

L'assemblée désigne Jérôme Tibesar comme scrutateur et Muriel Dessertenne comme secrétaire, tous présents et acceptant.

L'assemblée constate ce que Monsieur le Président expose:

- qu'une liste de présence énumérant le nom des actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent, signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, sera annexée au procès-verbal, après avoir été paraphée par les membres du bureau;
 - que ladite liste de présence donne droit à tenir cette assemblée sans publication préalable d'avis de convocation;
- que tous les actionnaires ou leurs représentants déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui est régulièrement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:
 - 1. Démission de Monsieur Christophe Sigalat de son poste d'administrateur au sein de la société;
 - 2. Démission de Monsieur Christophe Sigalat de son poste d'administrateur-délégué au sein de la société;
- 3. Nomination de la société KARIS TRADING CORP en tant qu'administrateur de la société en remplacement du précédent;
- 4. Nomination de la société KARIS TRADING CORP en tant qu'administrateur-délégué de la société en remplacement du précédent.

L'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Christophe Sigalat de son poste d'administrateur au sein de
- 2. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Christophe Sigalat de son poste d'administrateur-délégué au sein de la société.
- 3. L'assemblée nomme en remplacement la société KARIS TRADING CORP en tant qu'administrateur de la société pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, à savoir jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.
- 4. L'assemblée nomme en remplacement la société KARIS TRADING CORP en tant qu'administrateur-délégué de la société pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, à savoir jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 9.30 heures.

Luxembourg, le 10 décembre 2002.

Signature / Signature / Signature

Scrutateur / Secrétaire / Président

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 16, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92623/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

GLOBAL SMART SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 79.504.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 19 décembre 2002, vol. 139, fol. 59, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Signature.

(92611/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis EUROPEAN FINANCE III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.004.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 1, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(92613/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis EUROPEAN FINANCE III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Share capital: EUR 550,000.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 80.004.

Annual General Meeting held in Luxembourg on December 6, 2002

Agenda:

- 1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
- 2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001.
- 3. Allocation of results.
- 4. Discharge to the managers.
- 5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001 having noted that the losses of the Company are in excess of half of the share capital.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2001 and resolves, notwithstanding the losses of the Company, not to dissolve the Company and to continue its activities.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the extended financial year 2001 in the amount of EUR 645,262.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from December 19, 2000 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

For and behalf of ProLogis EUROPEAN HOLDINGS III, S.à r.l.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on December 6, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from December 19, 2000 to December 31, 2001.

December 6, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 6 décembre 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 19 décembre 2000 au 31 décembre 2001.

Le 6 décembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 578, fol. 1, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92614/000/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.847.

Pursuant to a share transfer agreement dated November 30, 2002 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e. ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

December 16, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 100, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92619/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

AFRICAN FOOTBALL MANAGEMENT (EUROPEAN BRANCH) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 58.710.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2002, vol. 577, fol. 94, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Signature.

(92675/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

AFRICAN FOOTBALL MANAGEMENT (EUROPEAN BRANCH) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 58.710.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2002, vol. 577, fol. 94, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Signature.

(92676/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

FAR EAST MEDICAL HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 65.530.

Extrait des résolutions adoptées en date du 28 novembre 2002, lors de l'Assemblée Générale de la société

- La démission de Stéphane Romano de son mandat de commissaire aux comptes est acceptée. Décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.
- Sur proposition de l'actionnaire commandité et du Conseil de Surveillance, l'assemblée a nommé M. Jacques Petit, médecin, demeurant 2, rue Amélie, F-92350 Le-Plessis-Robinson à la fonction de Commissaire aux comptes de la société. Il terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour publication et réquisition

FAR EAST MEDICAL HOLDING S.C.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 15, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92627/717/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

FAR EAST MEDICAL HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 65.530.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 16 décembre 2002

- Les comptes annuels et l'affectation des résultats au 31 décembre 2001 sont approuvés.
- Décharge est donnée au Gérant, au Conseil de Surveillance et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats.
- Le mandat du Commissaire aux Comptes est reconduit pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.
- Le mandat du Conseil de Surveillance est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes.

Par conséquent, à l'issue de cette Assemblée, les organes de la société sont:

1. Gérant

MEDICAL FOUNDERS HOLDING S.A., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. Commissaire aux comptes

Jacques Petit, médecin, demeurant 2, rue Amélie, F-92350 Le-Plessis-Robinson.

- 3. Le Conseil de Surveillance
- Marc Pericoi, médecin, demeurant 7, avneue Bugeaud, F-75016 Paris;
- Bernard Komly, médecin, demeurant 41, avenue du Clos de Sénard, F-91230 Montgeron;
- Marc Gonon, médecin, demeurant 22, boulevard de la Belle Chasse, F-94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

FAR EAST MEDICAL HOLDING S.C.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 15, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(92630/717/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

FAR EAST MEDICAL HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 65.530.

Le bilan au 31 décembre 2001 approuvé par l'Assemblée Générale du 16 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 15, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Signature.

(92631/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

SIBINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 60.456.

In the year two thousand two, on the twenty-seventh of November.

Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of SIBINVEST S.A., a société anonyme holding, having its registered office in Luxembourg, (R.C. Luxembourg B 60.456), incorporated pursuant to a notarial deed on the 12th of August 1997, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 649 of the 20th of November 1997.

The meeting was opened at 8.25 a.m. with Mr John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, residing in Contern, in the chair,

who appointed as secretary Mrs. Alexia Uhl, juriste, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, residing in Strassen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

- I.- That the agenda of the meeting is the following:
- 1. Increase of the capital by an amount of one hundred and fifty thousand US dollars (150,000.- USD) so as to raise the capital from its present amount of one hundred thousand US dollars (100,000.- USD) to two hundred and fifty thousand US dollars (250,000.- USD) by issuing of one hundred and fifty (150) new shares with a par value of one thousand US dollars (1,000.- USD), which will be issued at the par value, and fixing of the rights of the new shares.
 - 2. Subscription and payment of the one hundred and fifty (150) new shares by the major shareholder.
- 3. Authorization to the board of directors, by amendment of the Articles of Incorporation, to bring the capital to two million five hundred thousand US dollars (2,500,000.- USD), without reserving to the existing shareholders a preferential subscription right and to issue bonds.
 - 4. Amendment of Article 5 of the Articles of Incorporation.
- II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

- III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.
- IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the share capital by an amount of one hundred and fifty thousand US dollars (150,000.- USD), so as to raise the capital from its present amount of one hundred thousand US dollars (100,000.- USD) to two hundred and fifty thousand US dollars (250,000.- USD), by the creation and issuing of one hundred and fifty (150) new shares with a par value of one thousand US dollars (1,000.- USD), having the same rights as the existing shares.

With the agreement of all the shareholders, the major shareholder is admitted to the subscription of the new shares, the other shareholders declare to renounce to their preferential subscription right.

Subscription and payment

The one hundred and fifty (150) new shares are subscribed by the major shareholder, here represented by Mr Pierre Lentz, previously named,

by virtue of a proxy dated 20th of November 2002, which will remain annexed to the present deed.

The one hundred and fifty (150) new shares are fully paid up in cash, so that the amount of one hundred and fifty thousand US dollars (150,000.- USD) is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Second resolution

The meeting decides to fix the authorised capital of the Company at two million five hundred thousand US dollars (2,500,000.- USD).

After having heard the special report of the Board of directors foreseen by article 32-3 (5) of the law on commercial companies, the general meeting authorizes the Board of Directors to proceed to increases of the share capital within the limits of the authorized capital without reserving to the existing shareholders a preferential subscription right on the new shares issued within the limits of the authorized capital.

The Board of Directors is authorized to issue ordinary bonds or convertible bonds or bonds with warrants within the limits of the authorized capital.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, Article 5 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at USD 250,000 (two hundred fifty thousand US dollars) divided into 250 (two hundred fifty) shares with a par value of USD 1,000 (one thousand US dollars) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen here below, the authorized capital is fixed at USD 2,500,000 (two million five hundred thousand US dollars) to be divided into 2,500 (two thousand five hundred) shares with a par value of USD 1,000 (one thousand US dollars) each.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years ending on November 27th, 2007, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing share-holders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified here above and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be born by the company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at EUR 3,000.-.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg at the registered office of the company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Textes:

Im Jahre zweitausendzwei, den siebenundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg,

Sind die Aktionäre der Holdingaktiengesellschaft SIBINVEST S.A., mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 60.456, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Holdingaktiengesellschaft SIBINVEST S.A. wurde gegründet gemäss notarieller Urkunde vom 12. August 1997, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 649 vom 20. November 1997.

Die Versammlung wird um 8.25 unter dem Vorsitz von Herrn John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, wohnhaft in Contern, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Frau Alexia Uhl, Juristin, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, wohnhaft in Strassen.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

- I.- Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:
- 1. Erhöhung des Kapitals um einhundertfünfzigtausend US Dollar (USD 150.000,-) von einhunderttausend US Dollar (USD 100.000,-) auf zweihundertfünfzigtausend US Dollar (USD 250.000,-) durch die Ausgabe von einhundertfünfzig (150) neuen Aktien mit einem Nennwert von je eintausend US Dollar (USD 1.000,-) die zum Nennwert ausgegeben werden, sowie Festlegung ihrer Rechte.

- 2. Zeichnung und Volleinzahlung der einhundertfünfzig (150) neuen Aktien durch den Hauptaktionär.
- 3. Ermächtigung an den Verwaltungsrat, durch Satzungsänderung, das Kapital auf zwei Millionen fünfhunderttausend US Dollar (USD 2.500.000.-) zu erhöhen, ohne dabei den alten Aktionären ein Vorzugsrecht einzuräumen und Anleihen auszugeben.
 - 4. Anpassung von Artikel 5 der Satzungen.
- II.- Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sowie die Stückzahl der vertretenen Aktien sind auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen; diese Anwesenheitsliste welche durch die anwesenden Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter und den Versammlungsvorstand gezeichnet wurde bleibt gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre, welche durch die Erschienenen ne varietur paraphiert wurden, bleiben gegenwärtiger Urkunde ebenfalls beigefügt.

- III.- Da das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist und alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben, waren keine Einladungen zu gegenwärtiger Versammlung notwendig.
- IV.- Gegenwärtige Versammlung in welcher das gesamte Aktienkapital vertreten ist, ist somit regelrecht zusammengesetzt und ist befugt über vorstehende Tagesordnung zu beschliessen.

Alsdann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das Kapital um einhundertfünzigtausend US Dollar (150.000,- USD) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von einhunderttausend US Dollar (100.000,- USD) auf zweihundertfünfzigtausend US Dollar (250.000,- USD) zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von einhundertfünfzig (150) neuen Aktien mit einem Nennwert von eintausend US Dollar (1.000,- USD), welche dieselben Rechte haben wie die bestehenden Aktien.

Mit dem Einverständnis aller Aktionäre, wird der Hauptaktionär zur Zeichnung der neuen Aktien zugelassen, die anderen Aktionäre verzichten auf ihr Vorzugsrecht.

Zeichnung und Einzahlung

Die einhundertfünfzig (150) neuen Aktien werden sodann gezeichnet durch den Hauptaktionär, hier vertreten durch Herrn Pierre Lentz, oben genannt, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt am 20. November 2002, welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt bleibt.

Die einhundertfünfzig (150) neuen Aktien wurden ganz in bar eingezahlt, sodass der Betrag von einhundertfünfzigtausend US Dollar (150.000,- USD) der Gesellschaft zur Verfügung steht, worüber dem unterzeichneten Notar der Nachweis erbracht wurde.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das genehmigte Kapital auf zwei Millionen fünfhunderttausend US Dollar (2.500.000,- USD) festzusetzen.

Nachdem die Generalversammlung Kenntnis des Berichtes des Verwaltungsrates genommen hat, welcher gemäss Artikel 32-3 (5) des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erstellt wurde, ermächtigt die Generalversammlung den Verwaltungsrat das Vorzugsrecht der bestehenden Aktionäre im Rahmen des genehmigten Kapitals aufzuheben oder einzuschränken.

Die Generalversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat Anleihen auszugeben, sei es in Form einfacher Anleihen oder in Form von Optionsanleihen oder Wandelanleihen im Rahmen des genehmigten Kapitals.

Dritter Beschluss

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse wird Artikel 5 der Satzung wie folgt abgeändert:

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt USD 250.000,- (zweihundertfünfzigtausend US Dollar), eingeteilt in 250 (zweihundertfünfzig) Aktien mit einem Nominalwert von je USD 1.000,- (eintausend US Dollar).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namenaktien vorschreibt.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien

Das genehmigte Kapital wird, für die nachstehend aufgeführte Dauer, auf USD 2.500.000,- (zwei Millionen fünfhunderttausend US Dollar) festgesetzt, eingeteilt in 2.500 (zweitausendfünfhundert) Aktien mit einem Nominalwert von je USD 1.000,- (eintausend US Dollar).

Das genehmigte und das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft können erhöht oder reduziert werden, durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Desweiteren ist der Verwaltungsrat ermächtigt, während einer Dauer von fünf Jahren, endend am 27. November 2007, das gezeichnete Aktienkapital ganz oder teilweise im Rahmen des genehmigten Kapitals zu erhöhen, durch Ausgabe von neuen Aktien. Diese Kapitalerhöhungen können durch Zeichnung, mit oder ohne Emissionsprämie durchgeführt werden mittels Einzahlung durch Bareinlagen, Sacheinlagen oder durch Umwandlung von unbestrittenen, bestimmten und unverzüglich förderbaren Guthaben bei der Gesellschaft, oder auch durch Umwandlung von nicht verteilten Gewinnen, Reserven oder Emissionsprämien, oder von Obligationen wie nachstehend erwähnt.

Der Verwaltungsrat ist im besonderen ermächtigt, neue Aktien auszugeben, ohne dabei den alten Aktionären ein Vorzugsrecht einzuräumen.

Der Verwaltungsrat kann jedes Verwaltungsratsmitglied, Direktor, Prokurist oder jede andere ordnungsgemäß bevollmächtigte Person beauftragen, die Zeichnungen der neu auszugebenden Aktien und die Zahlung für die Aktien, welche die ganze oder teilweise Kapitalerhöhung darstellen, entgegenzunehmen.

Nach jeder durch den Verwaltungsrat durchgeführten und rechtmäßig beurkundeten Kapitalerhöhung ist dieser Artikel automatisch anzupassen.

Der Verwaltungsrat ist außerdem ermächtigt Anleihen auszugeben, sei es in Form einfacher Anleihen, von Optionsanleihen oder von Wandelanleihen, sei es in Form von Inhaberobligationen oder in anderer Form, unter welcher Bezeichnung auch immer und zahlbar in jeder Währung, jedoch mit der Maßgabe, daß die Ausgabe von Wandelobligationen oder Optionsanleihen nur im Rahmen des oben genannten genehmigten Kapitals sowie in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften über die Schaffung eines genehmigten Kapitals und insbesondere des Artikels 32-4 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfolgen kann.

Der Verwaltungsrat bestimmt die Art, den Preis, den Zinssatz, die Ausgabe- und Rückzahlungsbedingungen, sowie alle anderen Bedingungen im Zusammenhang mit dieser Ausgabe.

Ein Register bezüglich der auf den Namen laufenden Schuldverschreibungen wird am Gesellschaftssitz geführt.

Abschätzung der Kosten

Der Betrag der Kosten, für die die Gesellschaft auf Grund dieser Kapitalerhöhung aufzukommen hat, beläuft sich schätzungsweise auf dreitausend Euro (3.000,- EUR).

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Sitz der Gesellschaft, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der unterzeichnete Notar, welcher die englische Sprache kennt, stellt fest, dass auf Wunsch der Komparenten gegenwärtige Urkunde in englischer Sprache verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Fassung und dass im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, der englische Text bindend ist.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Seil, A. Uhl, P. Lentz, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2002, vol. 137S, fol. 22, case 2. – Reçu 1.511 euros.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

F. Baden.

(92783/200/215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

SIBINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 60.456.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

F. Baden.

(92784/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

CIRCLES GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 81.183.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2002, vol. 578, fol. 10, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

STRATEGO INT'L, S.à r.l.

Commissaire aux comptes

Signature

(92658/792/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimeurie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange